



Conformément à la date fixée lors de la précédente réunion CODIR n°3 en date du 8 juillet 2024, les membres se réunissent ce jour, lundi 12 août 2024, à 10h00, salle Emile ERCKMANN de la Résidence-Autonomie Erckmann-Chatrian, selon l'ordre du jour suivant ;

- 1) Lecture du compte-rendu du CODIR n°3 du 8 juillet 2024
- 2) Information sur l'évaluation de l'amélioration continue de la démarche qualité
- 3) Projet d'établissement
- 4) Question(s) étique(s)
- 5) Permanence CODIR
- 6) Calendrier de rentrée
- 7) Divers

Monsieur le Délégué des délégués, Pierre BATTESTINI, Résidant & Monsieur Emilien ROESS, Directeur, ouvrent la séance par des salutations et remerciements d'usage.

Puis, l'ouverture et le travail de l'ordre du jour, ainsi constitué :

Point 1 : Lecture du compte-rendu n°3

Monsieur le Directeur Emilien ROESS procède à la lecture du compte-rendu n°3.

Aucune modification n'est apportée.

Ce dernier est soumis au vote.

Il est approuvé à l'unanimité.

(voir annexe 1 : Compte-rendu CODIR n°3)

Point 2 : Information sur l'évaluation de l'établissement sur la qualité des prestations développées

L'ordre du jour appelle en point 2, une information sur l'évaluation qui va se dérouler au sein de l'établissement au mois de décembre 2024.

En effet, après recrutement d'un cabinet d'évaluateurs, l'établissement sera "audité" pour réaliser une évaluation de sa démarche continue d'amélioration de la qualité.

Les membres du CODIR seront bien évidemment associés à l'ensemble du processus, en plus du temps réglementaire que le référentiel de la Haute Autorité de Santé prévoit pour les membres du C.V.S, chez nous, le CODIR.

Point 3 : Projet d'Etablissement

Comme il est désormais coutume, un temps durant la réunion CODIR est dédié à la rédaction du projet d'établissement.

Aujourd'hui, réflexion est portée sur ;

- 1) Les droits et les obligations des Résidants, des Salariés, des Familles, des Bénévoles et des intervenants extérieurs
- 2) Les valeurs véhiculées et portées par la Résidence

Point 4 : Question(s) éthique(s)

Monsieur Emilien ROESS, Directeur, demande à l'assemblée s'il y a des questions éthique à aborder.

Aucun membre ne manifeste d'intention.

Point 5 : Permanence CODIR

Monsieur Pierre BATTESTINI propose, afin de développer davantage les outils de valorisation des droits et d'expression des Résidants, de tenir une permanence régulièrement.

Après échanges avec l'ensemble des membres, il est convenu, en accord avec le Direction ;

- 1) Une permanence 1 fois par mois
- 2) Dans la salle Emile ERCKMANN, permettant un maximum de confort pour les échanges, tout en permettant le maximum de discrétion
- 3) Une communication institutionnelle sur l'importance de ces permanences

Monsieur le Directeur remercie Monsieur le Délégué des délégués pour cette magnifique initiative.

Point 7 : Calendrier de rentrée

Monsieur le Directeur propose d'établir ensemble les grands temps de la rentrée 2024.

Ainsi, il est convenu ;

1) Chorale AMARELIE

Comme l'année dernière, la chorale de Nancy, AMARELIE, réunissant 50 choristes, se propose de venir chanter, mais avec les Résidants, le samedi 5 octobre 2024.

Monsieur le Directeur propose :

- 1.1, Que la chorale AMARELIE, donne 3 titres de leur répertoire pour que la chorale de la Résidence apprenne ces chants et que les deux chorales puissent chanter ensemble
- 1.2, D'inviter les choristes des deux chorales à manger ensemble, et que le repas soit partagé par les chorales. Cela pourrait se faire au restaurant de la Résidence, avant le concert, salle Pierre MESSMER

2) Marché de Noël

Le traditionnel marché de Noël est fixé au dimanche 10 novembre 2024.

3) Repas de Noël

Le traditionnel repas de Noël est fixé au samedi 30 novembre 2024.

Pour tenir compte de la remarque de Monsieur Marc BRYOIS sur le coût et l'accès d'un tel repas, il est décidé de combiner au traditionnel repas de Noël, le repas des familles, permettant ainsi de solliciter les familles pour l'organisation et la participation au repas, réduisant considérablement le coût.

4) Temps convivial CODIR

Monsieur le Directeur, afin de remercier de l'investissement de l'ensemble des membres CODIR, propose en date du vendredi 6 décembre 2024, une soirée dégustation de vins, à la Résidence.

Point 7 : Divers

Monsieur ROESS, appelle le point n°6 de l'ordre du jour, à savoir les points divers.

1) Monsieur BATTESTINI souhaite une présentation des nouveaux Résidents

Il est ainsi convenu ;

1.1, La réalisation d'une feuille, à faire signer et à faire compléter lors de l'entrée du Résident afin de recueillir leur accord et les informations qu'ils souhaitent communiquer pour une diffusion sur l'écran d'information de la Résidence

1.2, De reprendre les goûters de présentation trimestrielle des nouveaux Résidents

1.3, Durant la première semaine, d'inviter les nouveaux Résidents à manger au restaurant, à la table du Directeur

1.4, Au moins, lors des deux premières semaines, de prendre "par la main" les nouveaux Résidents pour les inciter à aller aux activités, moments important pour l'intégration et l'échange de vie sociale

1.5, Plus de réactivité sur les P.P.I

1.6, De réaliser une "fiche de poste" concernant l'ensemble des salariés, car les nouveaux Résidents ne savent pas forcément qui fait quoi et à qui s'adresser pour telle ou telle chose, voire une présentation des salariés lors de la visite de l'établissement

2) Vitesse de diffusion du support de communication (écran d'information & chaîne 99)

La vitesse de diffusion semble trop rapide.

Il est ainsi convenu ;

2.1, De prolonger la vitesse de diffusion

2.2, De procéder à un sondage pour connaître l'avis des Résidents et profiter du sondage pour connaître l'appréciation du contenu

3) Newsletter

Monsieur le Directeur propose de procéder à une communication d'information pour recueillir, conformément aux R.G.P.D les adresses mails des personnes souhaitant bénéficier de l'envoi, une fois par semaine (généralement les lundis) du support de communication diffusé sur l'écran d'informations et la chaîne 99, ainsi que l'ensemble des courriers et notes d'informations.

N'ayant plus d'autres points divers, Monsieur le Délégué des délégués, Pierre BATTESTINI & Monsieur le Directeur, Emilien ROESS, lèvent la séance CODIR n°3 à 12h00.

Prochaine réunion CODIR, le : 7 octobre 2024.

Emilien ROESS,

Pierre BATTESTINI

Directeur.

Délégué des délégués.